Nouvelle installation photovoltaïque à la Maison des aînés SERVIOR « Grand-Duc Jean » à Dudelange

Le vendredi 18 septembre, une nouvelle installation photovoltaïque a été inaugurée à la Maison des aînés SERVIOR « Grand-Duc Jean » à
Dudelange. Elle fait partie des nombreuses installations photovoltaïques de SERVIOR réparties à travers le pays, qui préparent SERVIOR à un avenir plus économe en énergie.

Économiser de l'électricité et préserver l'environnement : l'installation de panneaux photovoltaïques fait partie de la stratégie de durabilité de
SERVIOR. Une nouvelle installation photovoltaïque a ainsi été inaugurée le vendredi 18 septembre à Dudelange. Étaient notamment présents Max Hahn (ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil), le bourgmestre de Dudelange, Dan Biancalana, la présidente du Conseil d'administration de SERVIOR, Dominique Faber, le directeur général de SERVIOR, Alain Dichter, ainsi que d'autres membres de la direction de SERVIOR.

L'installation de Dudelange, située sur le toit de la Maison, compte parmi les plus grandes de SERVIOR. 556 panneaux solaires ont été installés sur le toit.
Chaque panneau dispose d'une puissance de crête de 450 watts. Au total, les panneaux atteignent

une puissance de 250 kilowatts et produisent
annuellement 240 mégawattheures. La consommation électrique de la Maison peut ainsi être réduite d'environ 20 %. Cela correspond à une
économie d'environ 85 tonnes de CO?.

Le photovoltaïque renforce l'indépendance

Le photovoltaïque permet de réduire la dépendance vis-à-vis d'un marché de l'électricité volatil, marqué par des incertitudes et des coûts fluctuants, et contribue à compenser les hausses de prix du marché, également à l'avenir. Il permet en outre de réduire les quantités d'électricité achetées.

Afin de poursuivre avec succès le développement du photovoltaïque, une analyse de faisabilité a été réalisée pour toutes les Maisons SERVIOR
existantes. Pour certaines d'entre elles, l'installation de panneaux photovoltaïques n'est actuellement pas encore possible pour différentes
raisons, notamment en raison de contraintes urbanistiques et historiques, de la configuration des toitures ou de l'utilisation future des bâtiments à moyen terme.

Pour de nombreuses Maisons, une telle installation était et reste toutefois réalisable. Des installations photovoltaïques ont déjà été entièrement
installées dans les « Maisons des aînés » de Troisvierges, Schlassbleck à Vianden, Dudelange, Wiltz et Bascharage. Des installations sont
actuellement en cours à Differdange, Esch-sur-Alzette et Rumelange.
L'installation photovoltaïque de Diekirch se trouve quant à elle en phase de planification détaillée.

Cela représente une puissance de crête totale d'environ 1 700 kilowatts-crête, permettant à SERVIOR de réduire ses besoins annuels globaux en électricité d'environ 12 %. La quantité totale d'émissions de CO? évitées chaque année grâce à ces installations s'élève à environ 550 tonnes. Chaque nouvelle maison des aînés sera équipée de sa propre installation photovoltaïque, pour autant qu'aucune contrainte urbanistique ne s'y
oppose. Ce sera notamment le cas de la nouvelle Maison à Rumelange, dont l'ouverture est prévue au second semestre 2027.

L'électricité ainsi produite sur les toitures est consommée directement par SERVIOR. Un éventuel surplus de production pendant les journées d'été, qui ne peut pas être consommé sur place, est injecté dans la communauté énergétique créée par SERVIOR. Il peut ainsi servir à alimenter une Maison des aînés ne disposant pas de sa propre installation photovoltaïque.

« Chez SERVIOR, nous sommes fiers d'évoluer avec notre temps et d'utiliser les énergies renouvelables. Cela nous permet de réduire nos coûts et de renforcer notre indépendance

énergétique », explique Max Kremer, directeur Infrastructures et Finances de SERVIOR.